

# TRACES DE MÉMOIRE

n° 11

Mars  
2014

BELGIQUE - BELGIË  
P.P.  
BRUXELLES X  
1/9464

## PÉDAGOGIE ET TRANSMISSION

**CENTRE D'ÉTUDES ET DE DOCUMENTATION  
« MÉMOIRE D'AUSCHWITZ » ASBL**



| TRIMESTRIEL N°11 | JANVIER - FÉVRIER - MARS 2014  
| BUREAU DE DÉPÔT : BRUXELLES X | N° AGRÉGATION P 801056



© IV-INIG / W-NI000 - Jérusalem Pierard

### SOMMAIRE

#### ACTUALITÉ

**Le Train des 1000  
vers Auschwitz-Birkenau  
- Mai 2015** p. 2

#### APPROFONDISSEMENT

**La persécution des  
Tsiganes durant la Seconde  
Guerre mondiale** p. 4

**VARIA** p. 11

### ACTUALITÉ

- ↑ La visite d'Auschwitz I.
- ← Discours de Paul Halter à Birkenau.

## Le Train des 1000 vers Auschwitz-Birkenau Mai 2015

— Durant l'année scolaire 2014-2015, l'ASBL Mémoire d'Auschwitz, l'Institut des Vétérans-INIG et la Fédération internationale des Résistants (FIR) organisent un nouveau Train des 1000.

→ Lire page 2



Sous le Haut Patronage de Sa Majesté le Roi

# Le Train des 1000 vers Auschwitz-Birkenau MAI 2015

## 1. HISTORIQUE

Un premier Train de la Liberté a été organisé en 2008, à l'initiative de l'Institut des Vétérans-INIG et de la Fédération Internationale des Résistants (FIR). Quelques 350 jeunes Belges (des 10 provinces du pays) et une septantaine de jeunes Espagnols, Portugais et Français ont embarqué de Bruxelles vers Weimar (Buchenwald) en Allemagne. Sur place, les 420 adolescents ont rejoint 1000 jeunes provenant de toute l'Europe, représentant ensemble pas moins de 22 nationalités européennes.

Quatre ans plus tard, en 2012, l'Institut des Vétérans-INIG, l'ASBL Mémoire d'Auschwitz et la FIR ont mis sur pied un Train des 1000 vers Auschwitz-Birkenau. Sont montés à bord : 720 élèves de différentes écoles belges et 280 jeunes issus d'une dizaine de pays européens (Portugal, France, Italie, Hongrie, Pays-Bas, Russie, Allemagne, Grèce, Espagne, Pologne, Grand-Duché du Luxembourg et Bulgarie).

Un nouveau Train des 1000 partira en 2015 !

- ✓ Destination Auschwitz
- ✓ 1000 jeunes
- ✓ 5-10 mai 2015

## 2. DESCRIPTION DU PROJET

**Durant l'année scolaire 2014-2015, l'Institut des Vétérans-INIG, l'ASBL Mémoire d'Auschwitz et la FIR proposent un parcours éducatif autour de l'Holocauste et de la Mémoire.**

Le temps fort de ce projet sera un voyage de cinq jours, avec 1000 jeunes Européens, de Bruxelles vers Cracovie et la visite du camp de concentration et d'extermination d'Auschwitz-Birkenau. Le voyage se passera à bord d'un train spécial : Le Train des 1000.

**PRÉPARATION.** Pendant un an, les jeunes participants vont se préparer avec leurs professeurs à la visite d'Auschwitz. Ils visiteront le camp de Breendonk et la Caserne Dossin, ainsi que l'exposition « Déportation et Génocide, une tragédie européenne ». De nombreuses discussions en classe seront consacrées à l'Holocauste et aux génocides, sans oublier les victimes roms.

**1000 JEUNES.** Le Train des 1000 rassemble environ 700 jeunes Belges ainsi que des jeunes d'autres pays. Lors de l'édition précédente, nous avons accueilli 300 jeunes issus de 13 pays européens. Les contacts internationaux entre participants sont vivement encouragés !

**LE VOYAGE EN TRAIN.** Le train partira de Bruxelles et fera arrêt dans diffé-

rentes stations pour y embarquer les participants au fur et à mesure. Nous arriverons à Cracovie avec les 1000 après 25 heures de trajet. Un tel voyage en train revêt une symbolique évidente.

**AUSCHWITZ ET AUSCHWITZ-BIRKENAU.** Pendant notre séjour à Cracovie, nous visiterons le camp d'Auschwitz-Birkenau en compagnie des derniers survivants. Le 8 mai, au cours d'une cérémonie internationale, nous commémorerons la victoire de la démocratie sur l'Allemagne nazie.

Outre l'aspect commémoratif, le projet répond à plusieurs objectifs :

✓ **Éducatif** / Pendant la période de préparation, les participants étudieront l'Holocauste, la prise du pouvoir par Hitler, l'antisémitisme, le déroulement de la guerre, le national-socialisme, la politique raciale des nazis, les ghettos, les camps, la déportation, l'extermination, le programme T4, etc. Les victimes roms seront aussi évoquées. C'est un guide expérimenté qui accompagnera les élèves pendant la visite d'Auschwitz et de Birkenau.

✓ **Mémoire** / Les jeunes visiteront les camps en compagnie de survivants et de témoins. 2015 sera peut-être la dernière opportunité de les rencontrer...

✓ **Citoyenneté** / Le projet du Train des 1000 veut contribuer à la lutte contre la xénophobie et l'antisémitisme en invitant

les jeunes et les enseignants à aller au-delà de l'Histoire, en étudiant les signes de xénophobie, d'antisémitisme et de toute autre forme d'exclusion dans la société contemporaine et ses communautés.

✓ **Échange international** / Différents partenaires venant de plusieurs pays d'Europe participent à ce projet. Nous stimulons ainsi un échange international d'expériences et une culture commune de Mémoire.

✓ **Public awareness** / Via la grande attention des médias pour le projet, nous voulons montrer l'engagement de ces jeunes au grand public et mettre en avant les valeurs qui portent ce projet : la démocratie, le respect, la tolérance et la citoyenneté.

## 3. ORGANISATEURS

✓ **Fondation Auschwitz**, Rue des Tanneurs 65, 1000 Bruxelles

✓ **Mémoire d'Auschwitz ASBL**, Rue des Tanneurs 65, 1000 Bruxelles

✓ **Institut des Vétérans-Institut national des invalides de guerre, anciens combattants et victimes de guerre**, Boulevard du Régent 45-46, 1000 Bruxelles

✓ **Fédération Internationale des Résistants (FIR)**, Franz Mehring Platz 1D 10243 Berlin

## 4. PARTICIPANTS

1000 élèves du dernier degré de l'enseignement secondaire en Belgique<sup>1</sup> et en Europe. Nous prévoyons 25 places pour chaque école qui participe (23 élèves et 2 enseignants).

✓ **700 Belges**

✓ **300 jeunes Européens** (Allemands, Danois, Autrichiens, Tchèques, Slovaques, Hongrois, Grecs, Espagnols et Italiens).

(1) Les élèves proviennent des différents réseaux et types des 3 communautés. La répartition géographique sera aussi équilibrée que possible entre les 10 provinces et la Région de Bruxelles-Capitale.

## 5. DATES

Du 5 au 10 mai 2015. Le 8, nous serons avec les 1000 à Birkenau pour la commémoration de la capitulation allemande.

## 6. PROGRAMME DU VOYAGE : 6 JOURS

**5/5/2015 – 6/5/2015**

Voyage aller Bruxelles-Cracovie  
Visite Auschwitz I

**7/5/2015**

Représentation théâtrale : *Kamp*,  
par Hotel Modern

**8/5/2015**

Visite Auschwitz-Birkenau  
Cérémonie internationale de commémoration  
Spectacle : *Kroke*

**9/5/2015 – 10/5/2015**

Visite Cracovie  
Voyage retour Cracovie-Bruxelles

## 7. LOGEMENT ET REPAS

Un logement en pension complète est assuré (logement et repas inclus).

## 8. PARTICIPATION AUX FRAIS

La participation aux frais s'élève à 250€ par élève. Cette somme couvre toutes les dépenses prévues liées au programme : hôtels, restaurants, transport, guides, entrée des sites.

## 9. PRÉPARATION PÉDAGOGIQUE

Pendant l'année scolaire précédant le voyage, les élèves et les enseignants seront amenés à prendre part à un certain nombre d'activités préparatoires :

✓ visites de lieux de mémoire en Belgique (par ex. Breendonk, Dossin) ;

✓ visite de l'exposition « Déportation et Génocide » de l'Institut des Vétérans-INIG ;

✓ utilisation de matériel pédagogique (livres et outils divers) disponibles auprès de l'Institut et de la Fondation ;

✓ Participation à une journée de formation pour les enseignants.

## 10. TIMING

**30/4/2014**

Inscription de l'école via le module d'inscription du site  
[www.traindes1000.be](http://www.traindes1000.be)

**Mai 2014**

Un comité de sélection composé de collaborateurs de l'Institut des Vétérans-INIG et de l'ASBL Mémoire d'Auschwitz évaluera les dossiers introduits par les écoles. Ces deux organisations se chargeront dès septembre de la préparation pédagogique des participants.

**Juin 2014**

Le comité annoncera les écoles retenues. Chaque école ayant renoncé à une candidature sera informée de sa participation ou non au projet Train des 1000.

# La persécution des Tsiganes durant la Seconde Guerre mondiale

— Durant le projet du Train des 1000, nous porterons une attention particulière à l'histoire des Tsiganes durant le conflit mondial. L'historien Jean-François Forges nous en esquisse les éléments clefs.

## Les origines des Tsiganes et la mise en place du génocide

### Évolution du XV<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècle /

Les Tsiganes arrivent en Europe à la fin du XV<sup>e</sup> siècle, ils portent les noms de « Bohémiens », « Égyptiens », « Cigány » ou « Zigeuner » qui donnera le mot Tsigane auquel on préfère parfois les noms de Roma et Sinti, la dénomination « Tsigane » étant jugée trop péjorative. Le mode de vie

itinérant est caractéristique (aujourd'hui, près de 90 % des Tsiganes mènent une vie sédentaire), ainsi que l'absence d'une tradition écrite bien à eux. Les Tsiganes présentent une certaine unité culturelle sans pour cela être une nation, ils diffèrent entre eux en langue, en religion et en territoire<sup>1</sup>. Au cours du XIX<sup>e</sup> siècle, les Tsiganes se retrouvent surtout dans les zones rurales, tantôt de façon sédentaire, tantôt de façon itinérante. Entre 1844 et 1865, d'importantes migrations eurent lieu, suite

à l'abolition du servage en Europe de l'Est. Ces migrations permettent aux Tsiganes de rejoindre l'Europe de l'Ouest et même l'Amérique. Les contrôles policiers se font toutefois de plus en plus pressants. À cela, s'ajoute une hostilité populaire qui prend sa source dans les interrogations suscitées par les origines controversées et peu connues des populations tsiganes.



© Dokumentationsarchiv des Österreichischen Widerstandes



© USHMM

← Femmes et enfants tziganes détenus au camp d'internement de Rivesaltes – France, 1939-1942.

**Prévention à l'encontre des Tsiganes /** Comme partout en Europe et depuis des temps immémoriaux, les Tsiganes sont victimes des préventions pesant sur les nomades. La constitution des États modernes, qui nécessite d'assigner aux citoyens des adresses précises pour la conscription et l'imposition, renforce cette méfiance et les lois pour surveiller les Tsiganes et encadrer leurs déplacements se multiplient au début du XX<sup>e</sup> siècle. Les nationaux-socialistes, qui voient dans les origines ethniques et raciales l'explication de tout comportement, leur imputent des gènes spécifiques pour leur supposé atavisme à voler ou à paresser. Lorsqu'Hitler arrive au pouvoir, les Tsiganes forment dans le Reich une minorité inférieure à 30 000 personnes qui ne constitue pas un problème considérable du point de vue de potentiels troubles à l'ordre ; seul le « teint basané » de certains signale une origine « exotique ». Les autorités locales prennent parfois le devant, sans attendre les ordres

← La police nazie rafle des familles tziganes de Vienne pour les déporter vers la Pologne. Autriche, septembre – décembre 1939.

des nazis et emprisonnent les populations tziganes présentes sur le territoire de leur commune<sup>2</sup>.

**Les lois raciales /** Les premières grandes lois raciales de l'État national-socialiste (Nuremberg, 1935) ne mentionnent pas explicitement les Tsiganes, mais les décrets d'application promulgués par Wilhelm Frick, le ministre de l'Intérieur du Reich, précisent que parmi ceux qui pervertissent le sang allemand figurent « les Tsiganes, les Noirs et leurs bâtards ». Quelques Tsiganes seront internés pour avoir eu des relations sexuelles avec des Allemandes. 1936 voit l'instauration d'un organisme qui va jouer un rôle fondamental : l'Institut de Recherche pour l'Hygiène raciale et la Biologie de la Population. Présenté comme un expert de la question tzigane, Robert Ritter, son directeur, constitue, avec son assistante Eva Justin, 20 000 dossiers sur l'aspect physique des Tsiganes, mais surtout leurs arbres généalogiques afin de discerner les Tsiganes de « sang pur » des métis (*Zigeunermischlinge*). Quand, en 1939, est créé l'Office de Police criminelle du Reich visant à prévenir la criminalité grâce au concept de « détention préventive », un de ses départements se spécialise dans les

questions tziganes. L'idée étant de lutter contre une pulsion criminelle jugée héréditaire, les Tsiganes « asociaux » peuvent faire l'objet d'une détention préventive. On estime que 500 Tsiganes en ont été victimes entre 1933 et 1939. Mais le 8 décembre 1938, le décret de Himmler relatif à la lutte contre le fléau tzigane précise que la question doit également être abordée sous un angle racial. Aux yeux de Himmler, les Tsiganes de « race pure » sont perçus comme moins dangereux que les métis (« solution finale de la question tzigane ») – à l'inverse donc des Juifs<sup>3</sup>. En outre, alors que la guerre se rapproche, le soupçon d'espionnage vient s'ajouter aux autres incriminations, accusations déjà portées au XV<sup>e</sup> siècle, lorsqu'au temps du Saint-Empire romain germanique, les Tsiganes étaient réguliè-

Suite p.6 →

(1) Henriette Asséo, *Les Tsiganes, une destinée européenne*, Paris, Collection Gallimard Découvertes, [1994] 2008, 160 p.

(2) Gerhard Baumgartner, Dossier: Sinti und Roma, in *Literatur und Kritik*, Salzburg, O. Müller Verlag, Vol. 327, 1998.

(3) Günter Lewy, *La persécution des Tsiganes par les nazis*, Paris, Les Belles Lettres, 2003.

↓  
Groupe de prisonniers tsiganes attendant les instructions au camp de travail de Belzec en 1940.



© USHMM / Archiwum Dokumentacji Mechanicznej Instytut Pamięci Narodowej

→ Suite de la p.5

rement accusés de collecter des informations pour le compte des Turcs ottomans. Dans ce contexte, les Tsiganes doivent être plus étroitement contrôlés, surtout les nomades. Des camps municipaux sont créés à Cologne, Düsseldorf et Berlin. À la veille de la guerre, les campagnes de presse contre les Tsiganes s'amplifient. Les enfants tsiganes sont exclus des écoles à Cologne, Francfort-sur-le-Main et Düsseldorf. Mais c'est surtout en Autriche que la situation des Tsiganes se dégrade.

**Déportation dans le Gouvernement général : Belzec** / La guerre aggrave la situation des Tsiganes. Ils sont d'abord chassés des régions frontalières et leurs déplacements interdits. L'idée hitlérienne

de ramener dans le Reich les *Volksdeutsche* (« Allemands ethniques ») et de chasser toutes les autres populations implique notamment l'expulsion vers l'Est des Tsiganes d'Allemagne. Comme pour les Juifs, la partie de Pologne non annexée, le Gouvernement général, devient le lieu de regroupement, même si le gouverneur Hans Frank ne voit pas d'un bon œil l'afflux d'« indésirables » sur son territoire. Mi-mai 1940, un premier convoi de 2 500 Tsiganes des zones frontalières de l'Ouest part pour la Pologne ; ils y sont purement et simplement abandonnés en rase campagne ou dirigés vers des camps de travail. C'est le sort de 910 Tsiganes de Hambourg envoyés à Belzec pour fortifier la frontière entre les zones allemande et soviétique de la Pologne occupée. Le travail excessif, la nourriture insuffisante, la brutalité des gar-

diens provoquent une dégradation rapide de la situation des Tsiganes, compromettant la réalisation du travail. Le 1<sup>er</sup> juillet 1940, cette situation « inacceptable » est abordée par le *Höhere SS- und Polizeiführer* (HSSPF, chef de la police et de la SS) Odilo Globocnik et des représentants de Frank qui refusent la proposition de Globocnik de libérer femmes, enfants et personnes inaptes au travail. Finalement, les Tsiganes polonais resteront dans le camp et ceux de nationalité allemande seront dispersés dans le Gouvernement général, sans d'ailleurs être internés. Le froid, la faim et les maladies les décimeront malgré tout. De fait, les autorités du Gouvernement général, en dépit des demandes réitérées auprès de Berlin, n'ont jamais su si les Tsiganes devaient être « traités comme les Juifs ». À l'arrivée de l'Armée rouge, les Tsiganes

survivants rentrent en Allemagne avec leurs compatriotes.

**Hésitations de la politique nationale-socialiste** / En fait, la politique nazie à l'égard des Tsiganes n'a jamais été clairement établie, puisque Hitler se désintéresse de cette question et que l'on ne connaît que deux interventions du Führer concernant la présence de Tsiganes dans l'armée. Himmler est hésitant lui aussi : les Tsiganes de race pure, descendants des Indo-européens, ne seraient-ils pas des Aryens ? Ce que réfutent Martin Bormann, le secrétaire particulier d'Hitler, ou le ministre de la Justice, Otto Georg Thierack, qui souhaitent une politique extrêmement répressive, rejoignant en cela l'opinion publique allemande. C'est pourquoi, en 1942, Tsiganes comme Juifs ne peuvent plus recevoir d'aides sociales et sont soumis à un régime spécial les séparant des autres travailleurs et les excluant des lois du travail (n'entrent plus en apprentissage, peuvent être licenciés à tout moment et se voient interdits d'adhérer à des groupements de travailleurs).

**Internement dans les camps de concentration du Reich** / Au cours de la guerre, des Tsiganes sont internés dans les camps de concentration où ils subissent un sort commun : Neuengamme, Dachau, Buchenwald, Ravensbrück, Natzweiler-Struthof, Mauthausen et Sachsenhausen. Ils sont dans un premier temps affublés du triangle noir des prisonniers considérés comme asociaux. Ensuite, un triangle particulier de couleur brune leur est attribué.

### Les massacres de masse

**Les stérilisations** / Selon les recommandations de Robert Ritter, les stérilisations « volontaires » ou forcées constituent une première manière de se débarrasser des Tsiganes, en particulier des métis. Consentir à la stérilisation pouvait permettre, en principe, d'obtenir l'autorisation

**En 1942, les Tsiganes comme les Juifs ne peuvent plus recevoir d'aides sociales et sont soumis à un régime spécial les séparant des autres travailleurs et les excluant des lois du travail.**

de se marier, voire parfois d'échapper à la déportation. Ainsi, 2 000 à 2 500 Tsiganes seront soumis à cette politique, surtout à partir de janvier 1943.

**Massacres par les Einsatzgruppen** / Sur le front de l'Est, considérés comme des espions potentiels, les Tsiganes tombent par dizaines de milliers – hommes, femmes, enfants – sous les balles des *Einsatzgruppen* : avec les Juifs et les partisans, dans les Pays baltes et en Union soviétique (où même les Tsiganes sédentaires de Crimée sont assassinés), ou comme otages en réponse aux actions des partisans (10 000 à 20 000 Tsiganes fusillés en Serbie).

**Le convoi Z** / Les Tsiganes en Belgique connaissaient déjà une certaine discrimination durant la période d'avant-guerre. Dès 1934, la Belgique participe à une banque de données européenne située à Vienne où les empreintes digitales des Tsiganes furent répertoriées. Cette mesure fut prise afin de résoudre les problèmes d'identification des Tsiganes. L'occupation allemande verra cette situation s'accroître : après les Juifs, les Tsiganes deviennent – sous l'impulsion de l'administration belge – la deuxième catégorie ethnique à répertorier. Sous l'aus-

pice de l'occupant, la gendarmerie belge va contraindre les Tsiganes à résidence dans leurs campements. Le 29 février 1943 vient l'ordre de les déporter vers le camp des familles à Auschwitz. Huit mois après ils sont arrêtés dans leurs campements par la *Feldgendarmerie* et envoyés vers la caserne Dossin à Malines. Leurs conditions de détention dans le *Sammlungslager Mecheln* sont encore pires que celle des Juifs, les sorties leur étant pratiquement interdites. Le 15 janvier 1944, 351 Tsiganes sont déportés vers Auschwitz avec le convoi Z.<sup>4</sup>

**Les Tsiganes à Auschwitz** / Fin 1942, par un décret connu sous le nom de « Auschwitz-Erlass », Himmler, le *Reichsführer SS*, décide d'envoyer à Auschwitz les familles tsiganes du Reich (Allemagne et Autriche), particulièrement les Sinti (Tsiganes des régions germanophones) qui ne sont pas de « race pure tsigane », mais des *Zigeunermischlinge* (métis de Tsiganes) selon les normes nationales-socialistes. Un camp de familles tsiganes est aussitôt ouvert à Birkenau, dans le secteur BIIe, et les premiers Tsiganes, partis de Buchenwald, y parviennent le 26 février 1943. Au cours du mois de mars, les déportations massives commencent et 13 000 personnes, hommes, femmes, enfants arrivent à Birkenau. À la fin de l'année, 18 738 Tsiganes ont été enregistrés dans le camp. Leur numéro fut précédé du Z de *Zigeuner* (Tsiganes)<sup>5</sup>. Les personnes incapables de travailler ne sont pas assassinées à leur arrivée, les familles sont maintenues ensemble et les adultes échappent au travail forcé, contrairement au sort réservé aux Juifs – exception faite

Suite p.8 →

(4) Ward Adriaens, Laurence Schram, Maxime Steinberg et al., *Mecheln-Auschwitz 1942-1944. La destruction des Juifs et Tsiganes de Belgique*, Bruxelles, VUB Press, p. 152-153.

(5) Lydia Chagoll, *Tsiganes sous la croix gammée. Le sort des communautés Sinti et Roma*, Bruxelles, Luc Pire, 2009, p. 112.

→ Suite de la p.7

de ceux de Theresienstadt qui vécurent au « camp des familles » de Birkenau. Les Tsiganes conservent leurs vêtements civils et parfois leurs cheveux. Cependant, ils sont tatoués. Toutefois, les conditions de vie à Birkenau apparaissent rapidement totalement inadaptées à des familles, en particulier à de très jeunes enfants. Après des hésitations et un échange de courrier avec l'administration centrale des camps à Berlin, il est décidé de ne pas prévoir d'alimentation particulière pour les enfants, y compris pour les nourrissons. Les baraques, au chauffage approximatif, la nourriture toujours insuffisante, la promiscuité rendent vite la situation catastrophique. Le camp des Tsiganes est ravagé par de multiples maladies. La troisième épidémie de typhus à Auschwitz, qui commence mi-mai 1943, demeure particulièrement virulente jusque début juillet au camp des Tsiganes, où l'on compte alors 15 000 détenus. Mais d'autres maladies prolifèrent comme la tuberculose, la gale, la dysenterie et le noma, une sorte de lèpre presque disparue en Europe qui dévore le visage des enfants<sup>6</sup>. Afin de lutter contre le typhus, les SS recourent à la méthode utilisée à Kulmhof<sup>7</sup>, en gazant, le 23 mars 1943, 1 700 Tsiganes venus de Bialystok et soupçonnés d'être contaminés. Ils sont tués d'une façon similaire aux Juifs, sans avoir été immatriculés ni intégrés dans le camp. Puis, le 25 mai, c'est au tour de 1 035 Tsiganes du camp d'être assassinés, 507 hommes et 528 femmes atteints ou soupçonnés d'être atteints du typhus. Cependant, en février 1944, lorsque le typhus menace de les contaminer, les SS installent au camp des Tsiganes une baraque d'épouillage des vêtements à l'air chaud sec produit par une chaudière électrique. Fin mai 1943, Josef Mengele arrive à Auschwitz et devient médecin-chef du camp des Tsiganes. Il entreprend des expériences médicales sur les enfants, en particulier les jumeaux, les nains, les

UNE TERMINOLOGIE QUI PRÊTE À CONFUSION

L'appellation de la minorité ethnique et culturelle que l'on appelle populairement les « **Tsiganes** » pose un problème récurrent. Ce terme étant toutefois perçu comme péjoratif, son usage est à éviter. Il existe en réalité beaucoup de groupes différents. En Belgique francophone, on opère la distinction suivante :

– Les **Sintis** ou **Manouches** : séjournent dans nos régions depuis le XV<sup>e</sup> siècle.

– Les **Voyageurs** : ne font en réalité pas partie des « Tsiganes » mais on les confond parfois avec eux parce qu'ils vivent dans des roulottes. Il s'agit ici de Belges autochtones qui ont adopté un mode de vie itinérant depuis des générations. En Belgique francophone, les Manouches, les Roms et les Voyageurs sont désignés par le terme commun de « Gens du voyage ».

– Les **Roms** : ce groupe se compose en réalité de deux branches qu'il convient de distinguer selon la période où ils sont arrivés dans nos régions et selon leur mode de vie. La première vague de Roms est arrivée d'Europe de l'Est dans nos régions à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et au début

du XX<sup>e</sup> siècle. Arrivés ici il y a cent ans, ces Roms ont aujourd'hui encore une culture nomade. Ils se distinguent ainsi de la deuxième vague de Roms, qui ne migrent en Occident que depuis les années '60-70. Ceux-ci vivent dans des maisons et des appartements. Leur situation est très différente de celle des premiers Roms.

– Les **Gitans** : vivent dans la péninsule ibérique. Fortement influencés par la culture arabe, andalouse et espagnole.

Depuis quelques décennies, les instances dirigeantes européennes utilisent le terme générique **Roms** pour désigner tous ces groupes. De nombreux groupes, dont les Sintis, ne veulent cependant pas être appelés ainsi. Nous utiliserons donc dans la mesure du possible le terme **Roms et Sintis** afin de tenir ainsi compte des principaux groupes au sein de cette minorité ethnique et culturelle. Lorsque cette dichotomie est exclue (dans certaines circonstances historiques par exemple, quand il n'en était pas question), nous nous rabattons sur le terme générique de **Roms**.

Source : ME SEM ROM – Workshop bientôt proposé par la Kazerne Dossin.

géants et autres personnes au « physique inhabituel », qu'il sélectionne à leur descente du train. Il ordonne la création d'un jardin d'enfants, normal en apparence, où il se comporte à l'occasion en bon père de famille distribuant du lait ou du chocolat. En fait, les enfants servent à ses expériences sur certaines maladies pourtant déjà bien étudiées, ainsi que sur l'hérédité de la couleur des yeux ou la gémellité. Des femmes sont également victimes des recherches de Mengele et de Carl Clauberg sur la stérilisation. Entre mars et juillet 1944, 3 500 Tsiganes sont déplacés vers d'autres camps de concentration comme Buchenwald, Flossenbürg et Ravensbrück pour y travailler. Le 16 mai 1944, les SS tentent de liquider une première fois les 6 000 détenus qui subsistent du camp des Tsiganes après les départs et les maladies, mais ils se heurtent

à une résistance inattendue. Connaissant le sort que leur réservent les SS, armés de couteaux, de pelles et de pierres, les détenus refusent de sortir des baraques. Les SS préfèrent différer leur projet : dans la nuit du 2 au 3 août 1944, après l'appel du soir, ils annoncent aux Tsiganes qu'ils vont être dirigés vers un autre camp et distribuent des rations de nourriture pour le voyage. Le piège fonctionne et 2 897 Tsiganes sont gazés aux Crématoires II, III et IV et le camp des familles tziganes cesse d'exister. Huit cents Tsiganes, pour la plupart des enfants et des jeunes gens qui avaient été envoyés de Birkenau à Buchenwald pour y travailler, sont de nouveau transférés à Auschwitz le 5 octobre et gazés cinq jours plus tard. Au total, 23 000 Tsiganes ont été internés à Auschwitz, dont les deux tiers étaient allemands ou autrichiens. Les autres pro-

↓ Détenue tzigane arrivée au camp d'Auschwitz le 10 octobre 1943.



© Auschwitz-Birkenau State Museum Archives

venaient de Bohême-Moravie, de Pologne ou d'autres pays occupés par le Reich. 85 % des Tsiganes envoyés à Auschwitz y sont morts : près de 6 000 tués dans les chambres à gaz, 14 000 morts de maladie ou assassinés par les *Kapos* et les SS, en particulier les médecins SS. 6 000 enfants furent internés au camp des Tsiganes, dont 363 nés, immatriculés et morts à Auschwitz.

Bilan du nombre des morts

Le bilan chiffré est difficile à établir, en partie parce qu'on ne connaît pas le nombre de Tsiganes vivant en Europe après-guerre. Les chiffres proposés vont de

plusieurs dizaines de milliers de victimes jusqu'à des chiffres de l'ordre de 200 000 ou même 1,5 million. On parle souvent du génocide des Tsiganes perpétré par les nazis, bien que l'on rencontre aussi la dénomination « Holocauste des Tsiganes ». Des linguistes ont élaboré des termes dans la langue romani comme *Porrajmos* (dévotion)<sup>8</sup>, proposé par le linguiste tzigane Ian Hancock ou *Samoudaripen* (meurtre de masse). Les souffrances des Tsiganes ne prirent pas fin avec la guerre, car les mesures discriminatoires perdurèrent, par exemple en Bavière. En France, les derniers Tsiganes ne sont libérés qu'en mai 1946<sup>9</sup>. Plusieurs décennies seront nécessaires avant que les persécutions dont les Tsiganes ont été victimes sous le pouvoir national-socialiste entrent clairement dans les consciences. Helmut Kohl, le chancelier allemand, ne reconnaîtra le génocide qu'en 1982. Au Musée d'Auschwitz on peut visiter dans le *Block 13* du *Stammlager*, une exposition sur le sort des Tsiganes durant la Seconde Guerre mondiale. ■

Jean-François Forges, Historien



© Fondation Auschwitz

↑ Monument pour les Tsiganes inauguré en 1997 au *Block 28* du *Familienlager* à Birkenau.



## Le Bureau d'Information Européen sur les Roms (ERIO)

est une organisation internationale qui fait la promotion du débat public et politique sur des questions concernant les Roms, en fournissant des informations détaillées aux institutions de l'Union européenne, aux organismes civils de Roms, aux autorités gouvernementales et aux organismes intergouvernementaux. L'ERIO coopère avec un grand réseau d'organisations et lutte contre la discrimination raciale et l'exclusion sociale des Roms en contribuant à sensibiliser l'opinion publique et en promouvant des politiques adéquates.

Plus d'infos : [www.erionet.eu](http://www.erionet.eu) ou [office@erionet.be](mailto:office@erionet.be)



**Ma Bister** est un film de Lydia Chagoll qui montre la vie des Tsiganes d'hier et d'aujourd'hui. Le film est disponible en DVD en anglais, Français, néerlandais et allemand.

Infos et commandes : 02 / 687 63 09 ou [bcocdinfo@telenet.be](mailto:bcocdinfo@telenet.be)

[www.buyenschagoll.be](http://www.buyenschagoll.be)

Dans le cadre de ses activités pédagogiques, la Kazerne Dossin, Mémorial, Musée et Centre de Documentation sur l'Holocauste et les Droits de l'Homme va proposer plusieurs workshops. Un workshop en particulier, qui est en cours de préparation, traitera des Tsiganes :

## ME SEM ROM

Vous avez envie de laisser vos élèves faire connaissance avec les Roms et les Sintis, leur montrer qu'il existe une autre image que celle « romantique » ou « criminalisante » véhiculée par les médias et leur apprendre en même temps à poser un regard critique sur la société ? Inscrivez alors votre classe à notre tout nouvel atelier interactif « ME SEM ROM, Comment percevez-vous les Roms et Sintis ? »

On se forge une opinion sur tout et tout le monde. Nous sommes ainsi tous fascinés par les Roms et Sintis, mais nous préférons quand même éviter la présence de caravanes dans notre quartier. D'où vient cette perception négative ? Pendant l'atelier « ME SEM ROM, Comment percevez-vous les Roms et Sintis ? », vos élèves développent une conscience critique et réfléchissent sur l'image (faussée) qui règne au sujet des Roms et



Sintis. L'atelier a pour but de construire ensemble une image réaliste et actuelle de ce groupe sur base de documents photographiques et audio-visuels, tout en étant ouvert à une discussion saine et constructive. Nous mettons à disposition des enseignants deux leçons préparatoires à l'atelier.

Plus d'infos : [www.kazernedossin.eu](http://www.kazernedossin.eu) ou [marjan.verplancke@kazernedossin.be](mailto:marjan.verplancke@kazernedossin.be)



Exposition

## RWANDA, WOUNDED VISION



© Alexis Cordesse



Après avoir rompu, au milieu des années 1990, avec le photojournalisme et les standards médiatiques, Alexis Cordesse nourrit son œuvre d'une réflexion critique sur l'éthique du témoignage et la responsabilité des images. Palestine, Afghanistan, banlieues françaises en crise. En 1996, premier voyage au Rwanda. Il rencontre des survivants, enregistre les traces de l'absence et les séquelles du traumatisme. De là, un court métrage, plusieurs voyages s'enchaînent, des séries de photographies, des expositions. ■

### EN PRATIQUE

- Rwanda, wounded vision 5 avril – 14 septembre 2014
- Kazerne Dossin Goswin de Stassartstraat 153 B-2800 Mechelen [www.kazernedossin.eu](http://www.kazernedossin.eu)





## Nouveau CARNETS PÉDAGOGIQUES

**N**os expositions itinérantes sont désormais encore plus complètes : chaque exposition a son propre carnet pédagogique. Un carnet est prévu pour utilisation pratique par six élèves et comporte trois groupes de dix questions et un travail de classe basé sur le contenu d'une exposition. ■

3€/carnet – Infos et commandes : [georges.boschloos@auschwitz.be](mailto:georges.boschloos@auschwitz.be)



## Parution LE GARÇON DU RWANDA

**B**ernard Dan réussit dans ce roman à nous faire croire en la rencontre parfaitement improbable d'un homme qui souffre de l'histoire de ses racines et d'une femme qui questionne ses origines, l'agrémentant d'un joli conte sur le fonctionnement du cerveau humain et la nécessité – vitale – de rêver. Camille devient le remède des nuits sans sommeil d'Esther. Il lui parle de son pays natal, le Rwanda. Esther comble les vides de Camille. Elle lui parle de sa mère, Alsacienne. Ensemble,

ils vont essayer de donner du sens à leurs existences décousues. Lors de la parution du premier roman de Bernard Dan, *Le Livre de Joseph*, Sophie Creuz affirmait dans L'Écho que c'était « une réussite. » L'écrivain confirme ici son talent.

Bernard Dan, neuropédiatre, a séjourné plusieurs fois au Rwanda. Il a publié, chez le même éditeur, *Le Livre de Joseph*, prix Eugène Schmits de l'Académie royale de langue et de littérature de Belgique. ■

**Bernard Dan, *Le Garçon du Rwanda*, L'Aube, 2014.**

### POUR UNE PRISE DE CONTACT

ASBL Mémoire d'Auschwitz –  
Fondation Auschwitz.  
Rue des Tanneurs 65, 1000 Bruxelles

Tél. : 02/5127998  
Fax : 02/5125884

[info@auschwitz.be](mailto:info@auschwitz.be)  
[www.auschwitz.be](http://www.auschwitz.be)

**Directeurs de la publication :** Henri Goldberg,  
Philippe Mesnard **Rédacteurs en chef :**  
Fransiska Louwagie, Fabian Van Samang  
**Secrétaire de rédaction :** Frédéric Crahay  
**Comité de rédaction :** Eric Lauwers,  
Frédéric Crahay, Sylvain Keuleers,  
Marjan Verplancke, Marie-Pierre Labrique  
**Graphiste :** Yann Collin ([www.wakeupdesign.fr](http://www.wakeupdesign.fr))  
**Imprimeur :** Hayez ([www.hayez.be](http://www.hayez.be))

Publication réalisée grâce au soutien de



SPF Sécurité Sociale  
Service des  
Victimes de la Guerre



Avec le soutien de la Fédération Wallonie-Bruxelles